



NOTE D'INFORMATION

Examen des candidatures à la Présidence et au Comité Exécutif de la CAF

La Commission de Gouvernance de la Confédération Africaine de Football (CAF) s'est réunie au Caire les 5 et 6 janvier 2020, sur convocation de son **Président Me Michel Kizito Brizoua-Bi**, pour effectuer les contrôles d'éligibilité des candidats pour les postes de Président et de membres du Comité Exécutif de la CAF.

Cinq candidatures ont été officiellement enregistrées pour le poste de Président de la CAF et seize candidatures pour les postes de membre du Comité Exécutif à pourvoir.

Aux termes des travaux, la commission a statué comme suit :

- **Candidats autorisés à figurer sur la liste des candidats éligibles à la Présidence de la CAF :**

Me Augustin Emmanuel Senghor (Sénégal), Avocat, 55 ans : Président de la Fédération Sénégalaise de Football depuis août 2009 et membre du comité exécutif de la CAF depuis février 2018.

M. Jacques Bernard Daniel Anouma (Côte d'Ivoire), 69 ans, Cadre Financier : Ancien membre du comité exécutif de la FIFA, ancien Président de la Fédération Ivoirienne de Football et Président d'Honneur de la Fédération Ivoirienne de Football.

- **Candidat déclaré inéligible :**

M. Ahmad Ahmad (Madagascar), Président sortant

- **Candidats à la Présidence nécessitant des vérifications complémentaires :**

M. Ahmed Yahya (Mauritanie), 44 ans, Homme d'affaires, Président de Fédération Mauritanienne de football et Membre du Comité Exécutif.

M. Patrice Tlhopane Motsepe (Afrique du Sud), 58 ans, Homme d'affaires, Président de Club (Mamelodi Sundowns FC).

Leurs candidatures ont été jugées recevables. Cependant, la commission a estimé que des vérifications complémentaires sont nécessaires avant une décision finale. A cet effet, une audition de ces candidats sera organisée au Caire le 28 janvier 2021.

Pour tout savoir sur le football africain www.cafonline.com

CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOTBALL
3 Abdel Khalek Tharwat Street, El Hay El Motamayez,
P.O. Box 23 6th October City, Egypt
Tel.: +202 38247272/ Fax : +202 38247274 - info@cafonline.com



NOTE D'INFORMATION

➤ **Candidats autorisés à figurer sur la liste des candidats éligibles à l'élection des membres du Comité Exécutif**

1. Wadie Jary (Tunisie)
2. Mustapha Ishola Raji (Libéria)
3. Djibrilla Hima Hamidou (Niger)
4. Edwin Simeon- Okraku (Ghana)
5. Adoum Djibrine (Tchad)
6. Suleiman Waberi (Djibouti)
7. Isayas Jira (Ethiopie)
8. Feizal Ismael Sidat (Mozambique)
9. Elvis Raja Chetty (Seychelles)
10. Maclean Cortez Letshwithi (Botswana)
11. Kanizat Ibrahim (Comores)
12. Patricia Rajeriarison (Madagascar)
13. Lawson Hogban-Latré-Kayti Edzona (Togo)

➤ **Candidatures au Comité Exécutif nécessitant des vérifications complémentaires :**

1. Mamadou Antonio Souaré (Guinée)
2. Seidou Mbombo Njoya (Cameroun)
3. Arthur De Almeida E. Silva (Angola)

Leurs candidatures ont été jugées recevables. Cependant, la commission a estimé que des vérifications complémentaires sont nécessaires avant une décision finale. A cet effet, une audition de ces candidats sera organisée au Caire le 28 janvier 2021.

La CAF élira pour un mandat de quatre ans le successeur de M. Ahmad Ahmad lors de la 43eme Assemblée générale ordinaire électorale prévue le 12 mars 2021 à Rabat au Maroc.

Par ailleurs, pour les candidats au Conseil de la FIFA, le contrôle d'éligibilité est en cours au niveau des instances de la FIFA et le résultat sera communiqué en temps utile.

Pour tout savoir sur le football africain www.cafonline.com

CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOTBALL
3 Abdel Khalek Tharwat Street, El Hay El Motamayez,
P.O. Box 23 6th October City, Egypt
Tel.: +202 38247272/ Fax : +202 38247274 - info@cafonline.com



NOTE D'INFORMATION

A propos des missions de la Commission de Gouvernance de la CAF :

La commission de gouvernance est l'un des quatre organes indépendants de la CAF. Elle est composée d'éminents juristes du continent, reconnus pour leur expertise et leur probité morale. Elle est présidée par Michel Brizoua-Bi (Côte d'Ivoire), Vice-Président Happi Dieudonné (Cameroun), et Maya Bouregghda (Tunisie), Monica Musonda (Zambie), Tumi Dlamini (Afrique du Sud), membres. Conformément à l'article 44 des statuts de la Confédération Africaine de football, la commission de gouvernance a analysé scrupuleusement les candidatures reçues en s'appuyant sur le rapport établi par une société internationale et indépendante de services d'investigation, spécialisée dans les contrôles d'intégrité - firme internationale partenaire notamment de la FIFA- de même que sur les informations fournies par le/la candidat(e) concerné(e) à travers un questionnaire d'éligibilité. En application des règles et bonnes pratiques en vigueur, lors de l'examen des candidatures de Messieurs Motsepe, Anouma, Njoya et Jary, chaque membre ayant la même nationalité qu'un candidat, s'est retiré et n'a pas pris part à la décision de la commission.

Le Caire, le 7 janvier 2021

Pour plus d'information :

Alexandre Siewe

CAF | Directeur de la Communication

alexandre.siewe@cafonline.com

Pour tout savoir sur le football africain www.cafonline.com

CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOTBALL
3 Abdel Khalek Tharwat Street, El Hay El Motamayez,
P.O. Box 23 6th October City, Egypt
Tel.: +202 38247272/ Fax : +202 38247274 - info@cafonline.com